



Barbara J. Stratton CR

Associée directrice, Edmonton

Cochef, Droit de la santé

T : 780.917.4255 / C : strattonb@bennettjones.com

Edmonton

FORMATION

Université de l'Alberta, B.Ed., 1987

Université de l'Alberta, LLB, 1991

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 1992

Barbara Stratton aide les clients à naviguer dans les aspects complexes des testaments et des litiges successoraux, aide les employeurs et les employés sur tous les aspects du droit du travail, de la création à la cessation d'emploi, et représente les médecins et les chirurgiens dans les questions administratives et de litige et une variété d'autres questions de droit de la santé. Elle a été reconnue comme une avocate de premier plan au cours des dernières années dans le domaine de la faute professionnelle médicale et pour la planification fiscale successorale et personnelle par Lexpert, et a été nommée dans l'édition spéciale de Lexpert sur les meilleurs avocats plaidants du Canada.

L'expérience de Barbara en litige et en médiation couvre tous les domaines de sa pratique. Elle possède une vaste expérience des tribunaux, ayant comparu devant tous les niveaux de la Cour en Alberta et ayant eu des audiences devant divers comités administratifs, enquêtes publiques et organismes de réglementation professionnelle, y compris le Collège des médecins et chirurgiens de l'Alberta. Barbara a eu beaucoup recours à la médiation et a guidé les clients vers des solutions et des règlements dans une variété de différends. Elle a également suivi le séminaire sur la médiation et la gestion des conflits à la Faculté de droit

de Harvard.

« Les conseils qu'elle a donnés ont été excellents. C'est une penseuse stratégique qui peut faire face à des problèmes complexes et obtenir d'excellents résultats. »

Ce que disent les clients

Droit de la santé

Barbara est codirecteur de la pratique du droit de la santé du cabinet. Elle représente des médecins et des chirurgiens dans le cadre de litiges civils et de plaintes à l'hôpital et au Collège. Barbara est recommandée à plusieurs reprises par Lexpert dans le domaine de la négligence médicale, représentant les défendeurs.

Testaments et litiges successoraux

Barbara aide les familles dans les différends sur les testaments et les questions relatives aux directives personnelles, aux procurations perpétuelles et aux demandes d'entretien et de pension alimentaire (auparavant appelées demandes de secours pour personnes à charge ou de secours familiaux). Elle fournit des conseils pratiques et prend des mesures proactives pour réduire le risque qu'une réclamation soit faite contre une succession. Lorsque des poursuites sont intentées, Barbara utilise régulièrement d'autres recours en matière de différends, y compris l'arbitrage, la médiation et le règlement judiciaire des différends, pour résoudre le litige sans procès ni demande judiciaire.

Droit de l'emploi, droit de la vie privée et violations des droits de la personne

Les employeurs comptent sur Barbara pour fournir des conseils stratégiques en droit du travail, y compris les licenciements d'employés, la vie privée et les droits de la personne. Elle représente des employeurs dans des poursuites intentées devant les tribunaux et des réclamations déposées devant la Commission des droits de la personne et la Commission de la protection de la vie privée.

Barbara aide les employés qui ont subi une perte d'emploi ou une violation de leurs droits de la personne ou de leur vie privée à négocier des règlements. Elle représente également l'employé devant les tribunaux si une poursuite est intentée ou lorsqu'une réclamation est déposée auprès de la Commission des droits de la personne ou de la Commission de la protection de la vie privée.

Allocutions et organismes bénévoles

Barbara présente à divers groupes sur les litiges successoraux, le droit de la santé, le droit du travail et le litige civil.

En plus de sa pratique, Barbara est membre du Forum juridique. Elle est mentore à l'Alberta

Lawyers' Assistance Society et bénévole active auprès d'organismes de bienfaisance de la région d'Edmonton. Barbara a été animatrice au cours d'admission au Barreau de l'Alberta (CPLÉD), membre du comité de planification de l'Association du Barreau canadien (section de l'Alberta) pour le symposium du 100e anniversaire de la Cour d'appel de l'Alberta, et est une ancienne présidente des sections testaments, successions et fiducies et litige civil de l'ABC (section de l'Alberta, Nord).